

## Remise en état du clocher de l'église

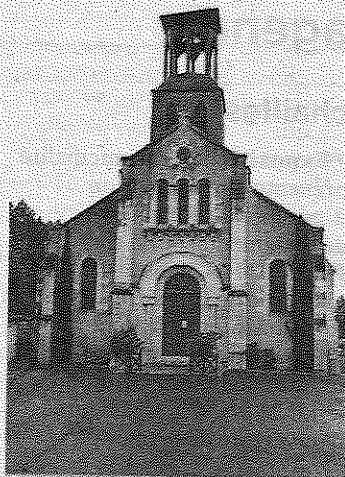
Le Conseil municipal de Monteaux s'est réuni le mercredi 2 octobre sous la présidence de Philippe Dambrine, maire de la commune. Les dossiers suivants ont notamment été abordés :

**Rapports activités Agglopolys et CIAS.** Les rapports d'activité 2023 ont été mis à disposition des conseillers municipaux pour consultation.

**Marianne du civisme pour la commune.** Les Mariannes du civisme viennent honorer les communes dans lesquelles les participations citoyennes ont été les plus élevées lors des élections. Avec une participation de 79,41 % aux élections législatives de 2024, la commune de Monteaux a été récompensée dans la tranche 500-1.000 habitants. Un diplôme d'honneur a été remis au maire le 16 septembre 2024 lors de la journée de la démocratie.

**Travaux rue du colonel Roll-Tanguy.** Les principaux travaux sont terminés en dehors de quelques finitions à réaliser ces prochaines semaines : hydro-décapages des zones piétons, reprise d'enrobés, regazonnements...

**Remise en état du clocher de l'église.** Le clocher de l'église



L'église de Monteaux dans l'attente de la remise en état de son clocher. (Photo NR)

de Monteaux a été sinistré par la foudre le 30 juillet dernier. La mise en sécurité des installations et le démontage des ouvrages détériorés avaient été immédiatement réalisés. Une expertise a été diligentée par l'expert de l'assureur. Les travaux à réaliser ont été globalement définis et les entreprises consultées sont en train d'élaborer des premiers devis pour estimer les coûts de remise en état. À dire d'expert, le montant total de cette opération

pourrait être de 400.000 €.

Une réunion de consolidation est prévue avec l'expert le 15 octobre prochain. Elle permettra l'établissement du rapport de l'assureur. Un bureau d'étude spécialisé, recommandé par l'expert, va être engagé pour les missions de maîtrise d'œuvre en conception et réalisation. Un appel d'offres sera réalisé consécutivement pour les lots techniques qui le nécessitent. Les travaux sont complexes et seront très certainement soumis à de nombreux aléas du fait de la vétusté de certains ouvrages et des mises en conformité et/ou rénovation indispensables de certaines installations. Ils pourraient durer jusqu'à l'automne 2025. L'accès à l'église reste interdit pour des raisons de sécurité jusqu'à nouvel ordre.

**Rentrée des classes 2024-2025.** Cette année, 83 enfants sont scolarisés dans le regroupement scolaire Monteaux-Mesland. Ils étaient 97 à la rentrée 2023-2024. Cet effectif est composé de 36 Meslandais, 38 Montéobaldiens et 9 enfants venant de l'extérieur.

Cor. NR : P.H.

05/10/2024